
Atelier « évaluation environnementale en milieu corallien » : séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC) et dimensionnement de la compensation avec la méthode MERCI-Cor

Pratique :

⇒ **Participation gratuite mais inscription obligatoire dans le fichier excel partagé et auprès de vos référents IFRECOR (voir bas de courrier).**

Formation : A distance

Matériel nécessaire : Ordinateur avec connexion internet, tasse de thé ou de café prête !

Intervenants : Dr. Sylvain Pioch (Université Paul Valéry Montpellier 3), Dr. Agnès Méchin (Eco-Med BE / membre associée de l'Université Paul Valéry Montpellier 3, CEFE)

Contexte :

Dans un contexte d'érosion rapide de la biodiversité, des engagements publics et privés ont été pris pour ralentir, stopper et inverser cette perte. Ces engagements impliquent une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la conception des projets d'aménagement, d'urbanisme ou d'infrastructure et des plans, programmes et politiques dans lesquels ils s'inscrivent avec une finalité de « **pas de perte nette de biodiversité** » de la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. La modalité principale de prise en compte de la biodiversité repose sur la **séquence Éviter, Réduire et, si nécessaire, Compenser les impacts** négatifs de ces projets (ERC).

Cependant, la réalisation des études d'impact environnemental en milieu récifal, étape préliminaire à toute séquence ERC, souffre d'un manque d'outils adaptés aux spécificités fonctionnelles des milieux coralliens. En outre, l'absence d'outils adaptés à l'évaluation de mesures compensatoires en milieu récifal ne permet pas aujourd'hui le contrôle et la bonne application du cadre réglementaire ERC. Il ne s'agit pas d'opposer nature et aménagement, mais de proposer des outils pour choisir les projets de moindre impact pour l'environnement, voire entraînant un gain net de biodiversité, comme le recommande la loi RBNP.

Le programme de recherche MERCI-Cor (Méthode pour Eviter Réduire Compenser les Impacts en milieux Coralliens), porté par l'IFRECOR, l'université Paul-Valéry Montpellier 3 et le laboratoire CEFE vise à travailler sur ce type d'outils. Ainsi, **depuis 2015 l'équipe MERCI-Cor développe un outil spécifique pour le dimensionnement des mesures compensatoires en milieu corallien, afin de mettre en place un cadre de référence de la séquence ERC dans tout l'Outre-Mer Français.**

Trois guides pratiques ont été produits :

- Sur **l'évaluation environnementale des travaux et projets d'aménagement en milieu corallien** (paru en 2017, téléchargeable [ici](#))
- Sur le **dimensionnement des mesures compensatoires en milieu corallien**, avec la méthode MERCI-Cor (paru en 2017, téléchargeable [ici](#))
- Sur **l'ingénierie écologique pour les récifs coralliens et les écosystèmes associés** (herbiers et mangroves) (paru en 2020, téléchargeable [ici](#))

La parution de ces guides est accompagnée de l'organisation d'ateliers sur ces sujets, destinés aux services instructeurs, aux aménageurs publics et privés, aux bureaux d'études, aux gestionnaires d'espaces naturels, à tous les acteurs de la mise en œuvre de la réglementation sur les impacts environnementaux.

- **Trois objectifs de l'atelier**

1. Rappeler les **fondamentaux de la séquence Eviter-Réduire-Compenser** les impacts écologiques et les spécificités de leur application en milieu corallien,
2. Préparer au **nouveau cadre national pour une approche standardisée de dimensionnement des mesures compensatoires**, (guide MTES/CGDD – OFB à paraître au 1^{er} trimestre 2021),
3. **Se former à une méthode opérationnelle** répondant aux critères nationaux : MERCI-Cor avec ses indicateurs et **l'appliquer à un cas d'étude concret**.

- **Programme prévisionnel**

L'atelier se déroulera sur 1 journée (+ 1 journée facultative d'application « *in situ* »), en distanciel. Compte tenu des contraintes sanitaires actuelles, la formation sera réalisée par visioconférence (lien zoom adressé 1 semaine avant). Afin de rendre cette formation-là plus conviviale possible et de conserver une dynamique d'échanges propres au format atelier, nous utiliserons des outils interactifs spécifiques pour favoriser les questions, l'interactivité, de la manipulation en sous-groupes et des temps de repos adaptés au mieux.

Une connexion internet standard sera suffisante, un téléphone pourra suppléer, les supports seront disponibles en pdf.

Pour ce faire, un lien vous sera fourni, accompagné d'outils interactifs facilement utilisables.

Jour 1 => 8h00 à 8h30 accueil « café numérique » des participants – 8h30 à 11h pause déjeuner, reprise 12h30 – 15h00)

- Doctrine française sur la séquence ERC (rappel réglementaire, freins et opportunités),
- L'approche nationale standardisée de dimensionnement de la compensation (guide à paraître 1^{er} sem. 2021) éléments d'information
- Présentation d'une méthode répondant aux standards nationaux en milieu marin corallien : MERCI-Cor
- Exemple appliqué à un cas d'étude concret : calcul d'une compensation équivalente aux pertes.

Jour 2 => 8h00 à 8h30 accueil « café numérique » des participants – 8h30 à 11h pause déjeuner, reprise 12h30 – 15h00)

- Prise en main de l'outil par les participants pour calculer le dimensionnement complet d'une compensation : approfondissement à partir d'un cas d'étude local en milieu corallien Caraïbes / Pacifique
- Discussion sur les problèmes rencontrés, les besoins complémentaires identifiés et évaluation bilan de la journée (outil et organisation)

Dates par région :

- ⇒ **Région Caraïbes** : Formation le 30 mars et 1 journée d'application proposée en complément pour ceux désirant s'exercer sur un cas pratique concret le 31/03

- ⇒ **Région Nouvelle Calédonie (Ouest Pacifique) : Formation le 23 mars et 1 journée d'application proposée en complément pour ceux désirant s'exercer sur un cas pratique concret le 24/03**
- ⇒ **Région Polynésie (Pacifique Centre) : Formation le 8 avril et 1 journée d'application proposée en complément pour ceux désirant s'exercer sur un cas pratique concret le 9/04.**

Pour s'inscrire :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1F-gCp-N7ymlx7zpHG94GWCIXcjLhj07KTSP72bVio_s/edit?usp=sharing

Référents IFRECOR à contacter :

Guadeloupe	Jimmy LE BEC Daniel SERGENT Claire MAGNARD	jimmy.le-bec@developpement-durable.gouv.fr daniel.sergent@developpement-durable.gouv.fr claire.magnard@developpement-durable.gouv.fr
Martinique	Sabrina MUNIER	sabrina.munier@developpement-durable.gouv.fr
Saint Martin	Nicolas MASLACH Julien CHALIFOUR	nicolas.maslach@rnsn.org science@rnsn.org
Saint Barthélemy	Sébastien GREAU Clemence JARRY	sebastien.greaux@agence-environnement.fr clemence.jarry@agence-environnement.fr
Iles Eparses	Cédric MARTEAU Sophie MARINESQUE Alexis CUVILLIER	cedric.marteau@taaf.fr sophie.marinesque@taaf.fr alexis.cuvillier@taaf.re
Wallis et Futuna	Omar ALAOUI Paino VANAI Ateliana MAUGATEAU Florian LE BAIL	omar.alaoui@taaf.fr senv@wallis.co.nc adjointe.env@mail.wf biodiversite.env@mail.wf
Nouvelle-Calédonie	Nathalie BAILLON Christine FORT Morgane VIVIAN	dircen@cen.nc christine.fort@dafe.nc assistantppm@cen.nc
Polynésie Française	Agnès BENET	ifrecorpolynesie@gmail.com progempolynesie@yahoo.fr

Contacts pour toute question ou remarque :

sylvain.pioch@univ-montp3.fr
a.mechin@ecoméd.fr